LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information – n° 17 juillet 2010

La rue de Jouarre réhabilitée.

LE MOT DU MAIRE

Sept-Sortaises, Sept-Sortais,

Après deux hivers particulièrement rigoureux, nous pouvons aujoud'hui faire le bilan des intempéries sur la voirie et envisager maintenant les réfections à réaliser dès l'an prochain pour maintenir nos routes en état – vaste chantier fort cher et non subventionné !

Pour cette année, dans un souci de rigueur, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des 4 taxes ; vous pourrez prendre connaissance en page intérieure du budget prévisionnel voté le 6 avril 2010.

La zone d'activités, malgré la crise économique se développe et se transforme. Il ne reste maintenant que peu de terrains disponibles pour accueillir de nouvelles entreprises.

Avec les beaux jours et la chaleur, je vous invite à découvrir ou redécouvrir le bois communal et son parcours santé et profiter de ses allées ombragées.

Bonnes vacances et bon été à tous.

François ARNOULT.

Directeur de la Publication : François ARNOULT **Rédaction** : La Commission Communication

INFORMATIONS

OUVERTURE MAIRIE CET ETE

En juillet : Fermée le samedi 31 juillet ; permanence des élus de 10h30 à 12 h

***Du 1er au 15 août* : ouvert le mardi 3 août, le jeudi 5 août et le mardi 10 août de 17 h à 18h30. Mairie fermée le samedi 14 août.**

***Du 16 au 21 août* : Mardi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h** et permanence téléphonique l'après-midi sauf le mercredi.

***Du 23 au 28 août* : secrétariat FERME (voir permanence des élus) Réouverture normale dès le 31 août - 9 h.**

***Permanence élus en août* :**
***tous les* samedis 10h30 - 12 h et les jeudis 12 et 26 août de 17 h à 18h30**

Les élus sont joignables tous les jours en cas d'extrême urgence.

Site commune : www.sept-sorts.fr

Mail : mairie@sept-sorts.fr

TRESOR PUBLIC

Les bureaux de la trésorerie de la Ferté sous Jouarre seront fermés de 12 h à 13 h du 5 juillet au 3 septembre inclus.

RENTREE SCOLARE 2010 – TRANSPORT des MATERNELLES et PRIMAIRES

Afin d'organiser au mieux le transport des enfants pour la prochaine rentrée scolaire, vers les Ecoles de la Ferté sous Jouarre, chaque famille a reçu un dossier d'inscription.

La fiche dûment remplie est à retourner en mairie rapidement et avant le 24 juillet 2010, avec une photo de l'enfant, et l'ancienne carte de transport.

Les parents qui n'auraient pas eu de courrier sont priés de prendre contact avec le secrétariat de mairie au plus tôt.

RECENSEMENT militaire

Les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans et de nationalité française doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date d'anniversaire, à la mairie.

Le recensement est obligatoire, il donne droit à la participation à la journée d'appel de préparation à la défense, inscriptions aux examens et concours, au permis auto et moto. Une attestation de recensement leur sera remise.

Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

COLLECTES des DECHETS

Le calendrier avec toutes les dates de collectes est téléchargeable sur le site de la commune : www.sept-sorts.fr onglet « Pays fertois » et Cliquer sur « découvrez le calendrier 2010 collectes «

Et aussi en mairie sur simple demande.

Collecte des OM (bac gris)

Village : tous les lundis matins

+ le jeudi du 17 juin au 9 septembre

Sur la Zone : tous les lundis et jeudis matin toute l'année

Collecte sélective (bac bleu) :

Le mardi matin tous les 15 jours

(village et zone)

Calendrier disponible en mairie ou sur le site internet du Pays fertois (via le site de la commune).

Verre de couleur et incolore :

Containers sur le parking (près du lavoir) et à la ZAC (près d'Intermarché).

Des poubelles ont été placées près des containers afin de récolter les bouchons…

Collecte déchets verts (sacs)

Tous les mercredis
Jusqu'au 24 novembre 2010

Les sacs sont remis tous les samedis à l'atelier de 11 h 30 à 12 h.

Merci de ne sortir les sacs sur le trottoir que la veille du ramassage.

N'hésitez plus à commander un composteur, toujours au prix de 22 € au SMITOM de Monthyon. Mais maintenant, ils sont à récupérer à la Communauté de Communes à la Ferté sous Jouarre, 22 rue de Rebais (près de la piscine).

Collecte des objets encombrants

Mercredi 25 août

A sortir la veille du ramassage devant chez vous.

LES FEUX

Les déchets végétaux, et uniquement ceux-ci, ne peuvent être brûlés à moins de 200 mètres des habitations et des bois ; 100 m des routes et chemins et uniquement du lever du jour à 16 heures.

De plus, il est interdit de brûler entre

le 1er avril et le 30 septembre.

RAPPEL des REGLES de VOISINAGE

Jardinage – Bricolage - Entretien

Pour les bruits extérieurs et l'entretien des propriétés :

C'est la Préfecture qui dicte les règles en matière de bruit intempestif.

Tous travaux réalisés avec des appareils à moteur susceptibles de gêner les riverains peuvent être effectués :

les jours ouvrés de 7 h à 20 h

les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

les dimanches, jours fériés de 10 h à 12 h

Entretien des haies, des arbres…

Nous rappelons que les haies et les arbres doivent être entretenus (hauteur et épaisseur) par chaque propriétaire afin de ne pas déborder sur la voie publique ou sur les trottoirs.

Nous comptons sur votre civisme.

La bonne idée verte :

COMMENT ECONOMISER L'EAU ?

-Utilisez des récupérateurs d'eau

-Paillez vos massifs avec vos déchets de tonte ou de taille (il existe des petits broyeurs de végétaux électriques)

-Utilisez des plantes moins gourmandes en eau (plantes à feuillages épais, Géranium lierre, plantes vivaces…)

LA GENDARMERIE vous INFORME

La gendarmerie de la Ferté sous Jouarre vous conseille :

- Faire attention aux faux démarcheurs et aux démarchages par téléphone …
- Fermer vos portes de maison, garages, sous sol… à clé

De plus en plus de cambriolages ont lieu en plein jour et même en présence des occupants !

- Etre prudent lors de la navigation sur Internet (délinquance…)
- Noter les numéros des voitures suspectes et n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie en temps réel si vous remarquez des événements anormaux dans votre voisinage. Il en va de la sécurité et de la tranquillité de chacun.

JEUNES SAPEURS POMPIERS

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers de la Ferté sous Jouarre **recrute des jeunes nés en 1996 et 1997**. Ces JSP suivent une formation pendant 4 ans pour devenir Sapeur Pompier Volontaire.

Contacter le 01 60 24 22 90.

BIBLIOTHEQUE de la FERTE sous JOUARRE

24 rue du Port aux Meules/01 60 22 74 91
Site internet : **www.la-ferte-sous-jouarre.fr**

Ouvert : mardi, mercredi, vendredi, samedi 10 h à 12 h et 14 h à 18 h

Juillet/août : fermé les mardi et vendredi après-midi

FERME : semaine du 17 au 21 août inclus.

L'heure du conte : 2ème mercredi de chaque mois de 10h30 à 11h (enfant accompagné d'un parent)

STAGE de FORMATION GENERALE BAFA

L'ACIF – Centre social du Pays Fertois 17 rue de Reuil du Pays Fertois à la Ferté sous Jouarre **organise un stage de formation générale BAFA du Samedi 23 au samedi 30 octobre 2010 en externat : Tarif : 275 € (frais de repas inclus)** **Renseignements au 01 60 22 19 19**

PISCINE La FERTE sous JOUARRE

Piscine intercommunale

01 60 22 16 44

Tarif préférentiel pour les habitants du Pays Fertois sur présentation d'un justificatif de domicile. **Site internet** : www.cc-paysfertois.fr (tarifs, horaires)

ANIM'ETE en Pays Fertois

Sorties et activités en famille (cinéma, parc, journée à la à la mer, visite château) – En car à la journée, activités au cœur des villages et pour les moins de 4 ans, des sorties en petit groupe en minibus.

Renseignements à l'ACIF : 01 60 22 19 19

Demandez Virginie ---Infos en mairie.

COMMUNIQUE Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne

Modification des horaires d'ouverture des points d'accueil le 3ème jeudi de chaque mois à 10h. www.ameli.fr

Déclaration de naissance : pensez aussi à l'Assurance maladie ! Afin de pouvoir bénéficier rapidement de la prise en charge immédiate des soins de votre nouveau né, **un appel suffit au 36 46. La mise à jour de la carte Vitale est ensuite nécessaire dès la sortie de la maternité.**

AIDE à DOMICILE – Centre 77

Un service médico-social et sanitaire -une prise en charge globale et coordonnée

Permanence le **JEUDI MATIN de 9 h à 12 h à l'Acif - 17 rue de Reuil**

La Ferté sous Jouarre

COMMUNIQUE du SMERSEM de Meaux

LES TARIFS SOCIAUX de l'ELECTRICITE et du GAZ

Les consommateurs d'électricité et de gaz disposant de faibles ressources peuvent bénéficier de tarifs sociaux. Dans le cadre de l'application de ce dispositif, nous cherchons à recenser tous les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) sur notre territoire.

Si vous êtes concernés, nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie.

PRUDENCE sous LES LIGNES ELECTRIQUES

ERDF et RTE renouvellent leurs conseils de prudence pour préserver la sécurité des personnes exerçant des activités à proximité des lignes électriques. Même sans contact direct, un arc électrique peut se former et il y a alors danger d'électrocution. Pour cette raison, il ne faut pas s'approcher de trop près d'une ligne électrique ; il ne faut pas non plus approcher un objet, quel qu'il soit, trop près d'une ligne.

Attention donc : aux cannes à pêche, aux sports et loisirs de plein air (cerf-volant, aviation de tourisme, ULM), prudence pour les agriculteurs, les professionnels du BTP et les loueurs d'engins (élagage, coupe d'arbres, nacelles, tuyau d'arrosage…) et enfin ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne !

INFORMATION sur les RISQUES LIES à la CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, le ministère de la Santé et des Sports et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) renouvellent leur campagne d'information et de prévention des risques liés à la canicule.

Les personnes isolées, âgées de 70 ans et +, malades, handicapées sont invités à se faire connaître en mairie.
Les dispositions d'un plan canicule seront mises en place par le Centre d'Action Sociale de Sept-Sorts afin d'intervenir si besoin. Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien.

Contacter la mairie au :

01 60 22 30 80

Numéro national d'information :

0 800 06 66 66 (appel gratuit)

Ou consultez : http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule/

ATTENTION à la CONSOMMATION des POISSONS d'EAU DOUCE

Le Préfet de Seine et Marne a signé le 13 avril dernier un arrêté pris dans le cadre réglementaire des teneurs maximales pour certains contaminants (PCB) présents dans la chair des poissons d'eau douce capturés dans deux rivières du nord 77 (Thérouanne et Beuvronne) et l'anguille (espèce protégée et porteur d'un taux élevé de PCB) pour la totalité du département - il appartient donc aux pêcheurs de la remettre à l'eau. La pêche n'est pas interdite seule la consommation des poissons capturés dans ces deux cours d'eau est interdite ! Il est recommandé de ne pas consommer de carpes, brèmes, barbeaux et des carnassiers tels que sandres et brochets et les grosses prises (plus de 70-80 cm).

Il est recommandé aux femmes enceintes allaitantes et les enfants de moins de 3 ans de ne pas consommer du tout de poisson d'eau douce.

Ces mesures sont prises au titre du « principe de précaution », en l'absence de connaissances scientifiques approfondies sur le sujet. Sur le site internet de l'AFSSA, il est possible de trouver d'autres renseignements et les avis détaillés de cet organisme.

Les pêcheurs peuvent cependant se rendre au bord de l'eau sans le moindre risque ! Il n'y pas lieu de bouder les excellents moments de détente et les leçons de nature offerts par la pratique de la pêche de loisir.

NOTRE VILLAGE

LA CHASSE aux ŒUFS de PAQUES

2ème Edition

Des enfants heureux de leur chasse !

Même les tous petits étaient au rendez-vous !

Le dimanche 4 avril, jour de Pâques, petits et grands ont eu le plaisir de trouver des oeufs. Les petits (jusqu'à 4 ans) ont comme lors de la première édition, cherché des œufs cachés dans les haies et buissons du Pâtis ; pour les grands (de 5 à 10 ans), la partie fut compliquée par une météo peu avenante pour une chasse dans les bois.

Il fut organisé un lancer d'œufs de Pâques, puis des paquets d'œufs ont été distribués pour chaque participant et les enfants repartirent avec au choix : un lapin, une poule ou une cloche en chocolat.

Tous les oeufs ont été retrouvés !

A l'année prochaine donc pour de nouvelles surprises !

BUDGET PREVISIONNEL 2010

Le conseil municipal a voté le budget pour l'exercice 2010. Chaque section (fonctionnement et investissement) est votée en équilibre, soit

Fonctionnement : 699 784 € **Investissement : 594 615 €**

1) Section de fonctionnement

Les recettes :

Les impôts et autres taxes représentent 354 020 € soit 68.21 % des ressources totales de fonctionnement (hors résultat des années précédentes) de la commune. Il s'agit principalement des taxes locales (habitation, foncier et foncier non bâti) qui sont calculées en multipliant les taux votés par le conseil aux bases (valeurs locatives de vos biens). Pour 2010, le conseil municipal a décidé de maintenir ces taux et de n'appliquer aucune augmentation. L'augmentation que vous constaterez sur vos feuilles d'imposition résulte de la révision. annuelle des bases calculée par l'administration fiscale pour tenir compte notamment de l'inflation. La recette de la « Taxe Professionnelle » disparaît au profit d'une nouvelle ressource appelée « compensation relais » d'un montant égal à celui du montant prélevé en 2009 au titre de la Taxe Professionnelle, soit environ 255 489 € pour la commune. Notons que le conseil n'a pas souhaité voté de taux relais pour la deuxième composante de cette compensation relais.

Les Taux communaux

Taxe d'habitation : 6.46 %, Taxe foncière : 5.63 % et Taxe foncier non bâti : 15.55 %. **A noter que la Taxe d'Ordures Ménagères** (TEOM) est versée en totalité à la Communauté de Communes du Pays Fertois, détentrice de la compétence correspondante et donc décideuse du taux appliqués aux communes.

Le reste du poste des impôts et taxes est constitué des reversements de l'Etat pour compenser les dégrèvements consentis en faveur des personnes modestes par exemple.

Les Dotations et autres compensations attribuées par l'Etat en contrepartie des charges délestés aux communes lors de la Décentralisation représentent près de 158 662 € (car scolaire, élections, Dotation Globale de fonctionnement (DGF) est une recette qui dépend strictement de la population totale et se monte à 121 962 € soit 76.86 % de ce poste.

Les produits du domaine et autres produits de gestion courante, complètent ces ressources pour environ 6 327 €.

L'excédent tiré de l'exploitation de l'exercice 2009 donne un complément de recettes définitives de 180 775 € .

Les dépenses :

Le poste « charges de personnel » représente 114 920 €.

Le poste « charges à caractère général et charges courantes « avec 189 743 € et 62 530 € » représente les charges de fonctionnement de la commune au quotidien, notamment les dépenses énergétiques (gaz, électricité, éclairage public, carburant…) les primes d'assurances ; les subventions aux associations et la cantine de la Ferté sous Jouarre, les écoles, la téléalarme, les syndicats divers et enfin l'entretien des bâtiments et de la voirie.

Les charges financières, remboursement des intérêts d'emprunts ne s'élève qu'à 6 740 € ; la commune n'ayant que deux emprunts en cours dont un se termine cette année.

Enfin l'autofinancement prévisionnel de la commune, nécessaire pour couvrir le remboursement de la dette en capital (16 183 €) et pour autofinancer une partie des investissements programmés en 2010, a été quant à lui évalué à 220 451 € soit plus de 31 % des recettes prévisionnelles de la commune.

2) Section d'investissement

Les programmes d'investissements lancés en 2009 ont été prévus en restes à réaliser sur le budget 2010 notamment les travaux de la rue de Jouarre, les eaux pluviales chemin de la Justice , l'achat de la lame à neige et la création de points d'éclairage public au lotissement du Petit Clos et à la Zac du Hainault pour la somme totale de 173 879 €. Enfin les travaux nouveaux pour 2010 s'élèvent à 299 914 € et sont entièrement financés par de l'autofinancement, par le FCTVA (récupération de la TVA sur les travaux d'investissements 2009), et par la Taxe locale d'équipement (urbanisme).

TRAVAUX PREVUS en 2010

Voirie : aménagement de la rue du Passeur à Fay le Bac, les trottoirs rue de la mairie entre le n° 4 et le n° 10 et enfin rue de la Merlette Zone Industrielle (2ème tranche). Monsieur le Maire a été autorisé par le conseil a signé le marché.

Bâtiments : reconditionnement de la salle du conseil municipal (peinture, isolation, changement des fenêtres et de la porte).

Terrain Multisports : mise en peinture du plateau sportif, pose d'une nouvelle clôture avec fronton multisports (but mini-foot, hand-ball, avec panneaux de basket, conservation du terrain de tennis). Un passage sélectif pour fauteuils handicapés, poussettes, sera installé permettant d'éviter l'intrusion sur la plateforme des vélos, scooters…

TRAVAUX DEJA REALISES ou ENGAGES DEPUIS LE VOTE DU BUDGET

Achat d'une lame chasse-neige en prévision de l'hiver ! Profitons-en pour féliciter José Fontes, agent technique à la commune pour son efficacité et son dévouement tôt le matin et le week-end pour dégager au mieux et au plus vite les routes lors des fortes chutes de neige du début de cette année.

Une convention de déneigement sera passée avec le Conseil Général afin de nous fournir du sel de déneigement pour l'hiver prochain pour assurer le nettoiement de la voie publique départementale desservant le village ; le conseil général n'entretenant que les grands axes prioritaires du département soit 1600 kms sur les 4100 kms à entretenir !

Le contrat avec la fourrière animale de Chailly-en-Brie a été renouvelé pour trois ans. **Nous vous rappelons que tout animal errant, dangereux ou blessés ou morts sur la voie publique y sera placé.** Les frais de restitution et de soins vétérinaires particuliers et nécessaires sont à la charge du propriétaire qui récupère son animal en fourrière.

Installation de lanternes d'éclairage public, rue du Petit Clos et à l'entrée de la Zac du Hainault.

Travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales, chemin de la Justice à la Haute Borne.

Travaux de voirie Rue de Jouarre : Le froid et la neige du début d'année ont empêché l'entreprise de commencer les travaux en janvier. Mais depuis le 12 avril dernier, vous avez pu constater que la route et les accotements ont été réhabilités et que la circulation y est plus agréable et sécurisée. Le réseau d'eau pluviale dans la rue vers le lotissement du Bois de Foy a été renforcé (avaloirs et caniveaux). Ces travaux ont coûté 153 908 € et ont été subventionnés par le Conseil Général dans le cadre de la 3ème et dernière tranche du contrat triennal de voirie, soit 22 798 € d'aide (basée sur l'estimation de 2006 d'un montant de 50 000 € ht). Cette estimation datant, elle a été modifiée afin d'y inclure des travaux de sécurité, un revêtement de la chaussée plus conséquent et l'écoulement des eaux suite aux inondations et coulées de boues catastrophiques de mai 2009.

Nous rappelons que cette route se trouve en agglomération, et que la vitesse est limitée à 30 km/h dans le village puis à 50 km/h. Merci de votre civisme pour la sécurité de tous.

HAMEAU DE FAY le BAC

ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public à Fay le Bac se trouve sur la commune de Sammeron, sa gestion dépend donc de celle-ci.

La commune de Sammeron a décidé par souci d'économie et pour l'environnement, d'éteindre l'éclairage public la nuit.

La commune de Sept-Sorts étudie également la faisabilité de réduire l'éclairage public dans le village et surtout sur la voie piétonne entre 23 h et 5 h du matin. Une étude avec le prestataire de service est en cours. Plusieurs communes du canton, dont Sainte-Aulde, ont déjà mis en place l'extinction des lumières la nuit. Affaire à suivre !

SORTIE CCAS 2010

La traditionnelle sortie du CCAS offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus et domiciliées sur la commune, **aura lieu le samedi 25 septembre prochain**.

La sortie est prévue à Paris : Croisière de 2h30 sur le Canal St Martin, un déjeuner dans le quartier de l'Opéra et enfin une visite du musée du parfum.

Chaque personne concernée a déjà reçu son invitation. **La réponse est à remettre en mairie pour le 17 juillet prochain** – Si par hasard, vous n'aviez pas reçu de courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. ***Nous comptons vivement sur votre présence à tous.***

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population à Sept-Sorts aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011. Nous recherchons donc un agent recenseur. Merci de vous faire connaître au plus vite au secrétariat de mairie si vous êtes intéressés.

RECHERCHE CARTES POSTALES ANCIENNES

La mairie recherche des cartes postales ou photos anciennes du village et des hameaux. Merci d'avance.

EXPOSITION DES ARTISTES SEPT-SORTAIS

A la rentrée, les artistes Sept-Sortais exposeront leurs œuvres salle de la mairie. **Ceux et celles qui souhaitent exposer sont invités à se faire connaître en mairie avant la fin août.** La date de la manifestation vous sera communiquée prochainement.

IDEES de SORTIES en SEINE et MARNE

FESTIVAL du PAYS BRIARD Automne 2010

Plaquettes du programme 2010 disponibles en mairie. Chaque concert est à 16 €, tarif réduit 50 % pour les demandeurs d'emploi et les étudiants, gratuit pour les moins de 13 ans et enfin tarif famille (24 €) père, mère et enfants de moins de 17 ans.

Réservations sur internet à l'adresse mail : Jbm.festival@gmail.com ou par courrier adressé à « Festival du Pays Briard, 12 rue de Montry 77450 Conde Ste Libiaire ; ou par carte bancaire sur le site web : http:/fpb77.logiweb.fr/ **Tél : 01 64 35 63 35 Jocelyne**

FESTIVAL des "MAINS BLEUES"

2ème édition dans les rues de la Ferté sous Jouarre, samedi 18 septembre 2010. « Musique, danse, théâtre, spectacles et de nombreuses surprises ! »

MUSEE de la GRANDE GUERRE

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux vous invite à découvrir son futur Musée de la Grande Guerre **qui ouvrira ses portes le 11 novembre 2011.** L'exposition permanente s'étendra sur près de 3000 m^2. On y retrouvera entre autre une reconstitution d'un champ de bataille, sur 150 m^2 une tranchée française, une tranchée allemande et un no man's land permettront de mettre le matériel en situation. Une collection exceptionnelle et internationale (française, allemande, anglaise, serbe ou néo-zélandaise). **Le Musée accepte tous les dons d'objets et de documents de cette période (courrier, objets, affiches ou photos) ; vous pouvez entrer en contact avec le musée :** ***Musée de la Grande Guerre, Hôtel de Ville, 77107 Meaux cedex. Tél. 01 60 32 14 18***

Connaissez-vous la longueur totale des tranchées de la 1ère Guerre Mondiale ?

Réponse : voir page mots croisés

11ème édition FESTIVAL des BELLES HISTOIRES en PAYS FERTOIS

A partir du 24 septembre 2010 et jusqu'au 17 octobre 2010, à Signy-Signets, Bassevelle, St-Jean les-Deux-Jumeaux, Jouarre, Sainte-Aulde, la Ferté sous Jouarre entre autres. Au programme du théâtre, des contes, de la musique, pour les petits dès 2 ans et pour les grands. Le programme sera distribué début septembre, disponible en mairie et sur internet.

RUBRIQUE JARDINAGE

La petite histoire des Pivoines Chinoises

Pendant longtemps, on ne connaît que Paconia Officinalis, la pivoine officinale. Mais, au début du XIXe Siècle, l'empereur de Chine offrit à l'impératrice Joséphine de très belles pivoines de Chine ; Pivoines Lactiflora.
Elle les cultiva avec amour toute sa vie à la Malmaison, puis sur la fin de ses jours, elle les confia au Comte de Cussy, pour qu'elles lui survivent.
Lui aussi s'en occupa, les multiplia puis les céda à un ami, Auguste Calot, horticulteur à Douai, ville du Nord.
De tous ces croisements, il nous reste de très belles variétés, comme « Duchesse de Nemours.

TROC PLANTES à ST-JEAN–LES-DEUX-JUMEAUX

Le Rendez-vous des amateurs de jardin, **SAMEDI 2 OCTOBRE 2010 de 14 h à 18 h**, place de l'église à St Jean les Deux Jumeaux. Entrée gratuite et libre.
Contact : Agathe Salmon au 01 64 35 92 62 ou 06 72 12 67 79

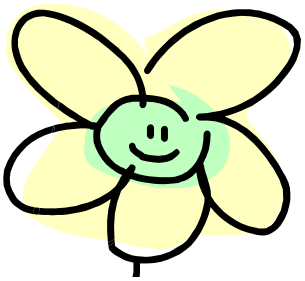

PENSEE du MOIS

La vie est comme un arc-en-ciel :
il lui faut à la fois de la pluie et du soleil pour que ses couleurs apparaissent…

RECETTE d'ETE

Préparation : 1 h *Cuisson : 35 min* *(Facile)*

PICCATA de VEAU aux AUBERGINES

Ingrédients (pour 4 personnes) :

3 aubergines – 5 tomates – 1 oignon 600 g de fines tranches d'escalope de veau – farine – 50 g de beurre – mozzarella – 2 citrons – 60 g de parmesan râpé – 1 bouquet de basilic – huile d'olive, sel, poivre

Préparation : laver et couper les aubergines dans le sens de la longueur, les saler et les faire dégorger 30 minutes. Peler, épépiner, et couper les tomates en dés. Peler et couper en 2 l'oignon. Les faire cuire ensemble à feu doux pendant 10 minutes, assaisonner et réserver au chaud.

Préchauffer le four à 200°c (th 7)

Dans une grande poêle, faire légèrement colorer les tranches d'aubergines épongées avec un filet d'huile d'olive.

Les poser sur une plaque et enfourner pendant 10 à 15 minutes.

Presser un citron. Peler l'autre (plus de jaune et blanc) et le couper en dés. Assaisonner et fariner les escalopes, les faire dorer 5 minutes dans le beurre avec le jus de citron.

Répartir sur la moitié de chaque tranche d'aubergine 1 cuillère à soupe de tomates découpées, une tranche de mozzarella et une feuille de basilic et replier.

Par-dessus mettre du parmesan, un peu d'huile et dorer rapidement sous le gril.

C'est prêt et Bon appétit !

Marmiton envoie gratuitement chaque mardi matin 4 recettes faciles et délicieuses ; Pour les recevoir, il vous suffit d'aller sur **http://www.marmiton.org/Espace-Perso/Mes-Parametres-Abonnements.aspx**

N'oubliez pas qu'un parcours de santé vous attend dans le bois de Sept-Sorts !!

Alors à vos BASKETS !

MOTS CROISES

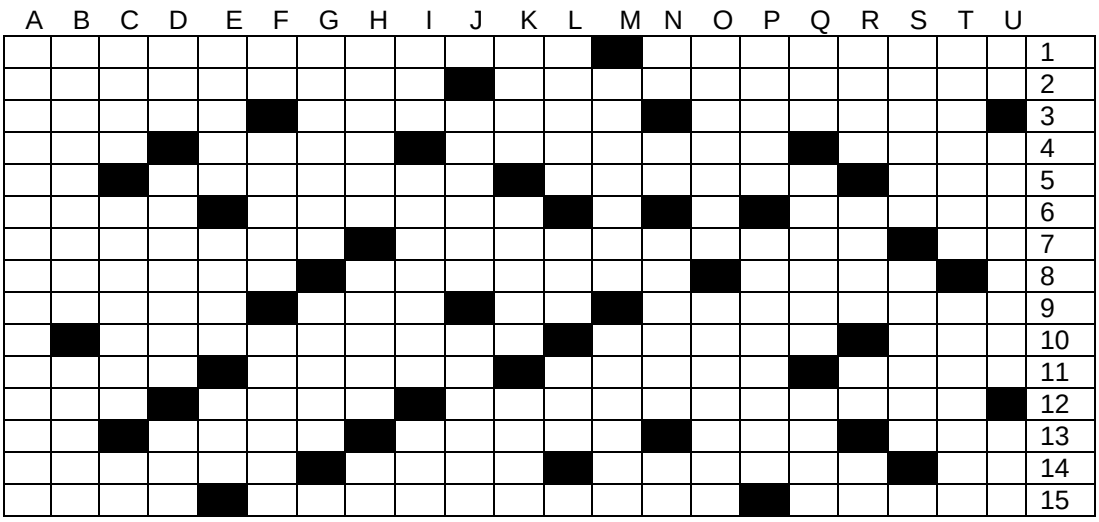

Horizontalement :

1) Des gens qui marchent dans la rue. Cloué sans marteau.
2) Action sur le billard. Sortie d'air.
3) Pays au pied de l'Himalaya. Passages en ville. Chanteuse estivale.
4) Argent du Nord. Faire cesser le balancement. A ne pas pratiquer. Elle peut faire porter le chapeau à bien des gens.
5) Un peu plus que trois. Qui occupe beaucoup. Qui a donc pris de la hauteur. Lieu de rassemblement pour les républicains.
6) Changer de place. Une victime d'Héraclès. Le diable chez soi.
7) Attributs des pochards. Travaillent à la ville. Préposition.
8) Ennemie des cultures. En vouloir. On en fait vite le tour.
9) Sources de liquide. Il a ses têtes. Note. Se prend par la main pour mettre sur pied.
10) Sans raison. Agissent de leur propre autorité. Il reçoit souvent la balle sur le parcours.
11) Fait défaut. Susceptibles d'être vite faits bien faits. Tel le pastis. Grades sportifs.
12) Plat qui n'est pas sans relief. Le sang ne coule pas dans ses veines. Elles font passer après les autres.
13) Pronom personnel. Sort par la porte. Faire son trou. Qui a trop fait parler de lui. Bois précieux de l'Asie du Sud.
14) Point de vue. On l'a dans la peau. Font plus que les cent pas. Pas oublié.
15) Il vendit son droit d'aînesse. Lieu où l'on cuit. De même.

Verticalement :

A) Une femme qui a tout pour elle.
B) Destinée à creuser. Moyens de déplacement des cardinaux.
C) Bestiole à l'eau. C'est bien fait pour nos pieds. Démonstratif.
D) Sera à notre convenance. Ne met pas dans le droit chemin. Davantage musical.
E) Bien effacé. De la terre ou bien de l'eau. Place.
F) Crée des liens. Filet de fonds. Employer le bouvet.
G) Créature de grève. Qui a peut-être abusé d'une fillette.
H) Poissons méditerranéens. Hausse le ton. La platine.
I) Sujet difficile à classer. Courante. Porte à croire.
J) Ont des bottes à leurs pieds. Font marcher le commerce.
K) Héros suisse. Agent de nettoyage. Espèces éteintes.
L) Monument du souvenir. Morceau de terre. S'oppose à un retour à l'envoyeur.
M) Alcaloïde. Empêcher le bâtiment d'aller.
N) Le praséodyme. Membre de l'armée de l'oncle Sam. On en fait des pointes et des flèches. Vient de rire.
O) Traités comme certains papes. Coupe l'alarme.
P) Empoisonnement subit. Râle souvent dans la journée.
Q) Cailloux sur le sable. Fis dans le bétail. Impérial succès.
R) Chef musulman. Père de Jason. Bas de gamme. Pas vous.
S) Infidèles. Agissent en force.
T) Qui apporte du nouveau. Fumant.
U) Extraterrestre. Prives de mordant. Avec elle, pour que les deux fassent la paire.

Correction des mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	
M	A	N	I	F	E	S	T	A	N	T	S	■	P	E	T	R	I	F	I	E	1
O	P	E	R	A	T	I	O	N	■	E	T	E	R	N	U	E	M	E	N	T	2
N	E	P	A	L	■	R	U	E	L	L	E	S	■	C	I	G	A	L	E	■	3
O	R	E	■	O	S	E	R	■	I	L	L	E	G	A	L	■	M	O	D	E	4
P	I	■	E	T	E	N	D	U	E	■	E	R	I	G	E	E	■	N	I	D	5
O	T	E	R	■	N	E	S	S	U	S	■	I	■	E	■	P	E	S	T	E	6
L	I	T	R	O	N	S	■	U	R	B	A	N	I	S	T	E	S	■	E	N	7
I	V	R	A	I	E	■	D	E	S	I	R	E	R	■	I	L	O	T	■	T	8
S	E	I	N	S	■	A	I	L	■	R	E	■	O	R	G	A	N	I	S	E	9
A	■	E	C	E	R	V	E	L	E	E	■	A	N	A	R	S	■	T	E	E	10
T	A	R	E	■	A	I	S	E	S	■	A	N	I	S	E	■	D	A	N	S	11
R	I	S	■	M	I	N	E	■	S	U	C	C	E	S	S	I	O	N	S	■	12
I	L	■	P	E	N	E	■	F	O	R	E	R	■	U	S	E	■	S	A	L	13
C	E	C	I	T	E	■	P	O	R	E	■	E	R	R	E	N	T	■	S	U	14
E	S	A	U	■	R	O	T	I	S	S	E	R	I	E	■	A	U	S	S	I	15

Réponse longueur des tranchées : *supérieure à la longueur de la Muraille de Chine.*

BONNES VACANCES.